

L'ATELIER CRÉA Animé par Arnaud, animateur APPI.

Il met en avant la libre expression et l'investissement des jeunes à travers des projets artistiques (peinture, dessin, sculpture, fresque, spectacle vivant, musique, vidéo, photos...). Il aura plusieurs objectifs :

- Exprimer des envies, sentiments, en rapport avec ce que les jeunes vivent, positif comme négatif, en toute liberté d'expression et dans le respect de chacun.
- Responsabiliser les jeunes grâce à un projet choisi. Ils ou elles s'occuperont eux-mêmes des démarches et de sa réalisation. La durée d'un projet est modulable, cependant une durée de 3 mois semble raisonnable, pour être sûr qu'un jeune en Contrat d'Engagement Jeune puisse participer à la réalisation complète d'un projet et voir sa finalité.
- Découvrir de nouveaux métiers et leurs pratiquent en lien avec l'art.
- Promouvoir la mission locale lors d'évènements reflétant les efforts et l'implication des jeunes tout au long de la réalisation de leurs œuvres et de leur projet créatif.